



**HAL**  
open science

## Entre écrit et oral - L'anaphore rhétorique dans le discours de campagne. L'exemple de N. Sarkozy

Véronique Magri-Mourgues

### ► To cite this version:

Véronique Magri-Mourgues. Entre écrit et oral - L'anaphore rhétorique dans le discours de campagne. L'exemple de N. Sarkozy. 4e Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF), Freie Universität Berlin, Jul 2014, Berlin, Allemagne. pp.2819-2834, 10.1051/shsconf/20140801055 . hal-01226726

**HAL Id: hal-01226726**

**<https://hal.science/hal-01226726>**

Submitted on 10 Nov 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Entre écrit et oral - L'anaphore rhétorique dans le discours de campagne

## L'exemple de N. Sarkozy

Magri, Véronique

Univ. Nice Sophia Antipolis,  
CNRS, BCL, UMR 7320, 06300 Nice, France. <http://www.unice.fr/bcl>  
[magri@unice.fr](mailto:magri@unice.fr)

Le discours politique de campagne s'inscrit dans un genre textuel qui se situe à mi-chemin entre texte écrit et texte oral spontané. Il s'agit d'un texte écrit destiné à être oralisé et écouté. Hybride par définition, il s'éloigne *a priori* du texte écrit, promis à la publication et dont la vocation essentielle est d'être lu, comme du texte oral spontané, dont la construction se module en interaction avec la réception simultanée qui en est faite.

Le corpus d'étude comporte les discours de meeting de Nicolas Sarkozy prononcés entre décembre 2006 et mai 2007<sup>1</sup>. Il faut d'emblée prévenir de l'analyse partielle qui pourra ainsi être faite, qui s'intéresse aux textes écrits et qui perd, de fait, toute prise sur l'appareillage induit par l'oralisation, la présence de la voix, la gestuelle, le regard, le « tout orchestral »<sup>2</sup> que constitue une prestation orale. Par ailleurs, toute remarque sur la ponctuation devra être prudente, puisque ces marques graphiques ne peuvent être considérées comme l'exacte transcription des intonations et de tous les faits prosodiques choisis par l'orateur. En définitive, en ne s'intéressant qu'aux textes écrits, on retrouve davantage la plume de Henri Guaino que le style de Nicolas Sarkozy. Toutefois, le premier écrit pour le second ; scripteur et orateur forment un binôme dont il est difficile en définitive de dissocier clairement les composantes. Ce type de texte problématise les relations entre écrit et oral ; on peut dès lors légitimement s'interroger sur les éventuels phénomènes de contagion de l'oral dans l'écrit. Le texte se pense et se projette sur une autre scène d'énonciation que celle de son écriture ; de fait, il est un objet en apparence fini, qui peut être analysé en tant que tel, mais qui demeure toujours tendu vers son oralisation qui seule peut en assurer la complétude. Il est à décrire comme engagé dans un processus énonciatif qui vise des fins communicationnelles, en particulier celle de faire adhérer l'auditeur à un point de vue.

L'anaphore rhétorique, figure récurrente du discours de Sarkozy, a paru pouvoir fonctionner comme point de convergence entre discours oral et écrit, à la fois au niveau structurel, sémantico-pragmatique et intersubjectif du message écrit et parlé. Elle joue un rôle dans la structuration textuelle mais aussi dans la construction de l'espace intersubjectif, en intervenant dans les procédés de négociations discursives à l'oeuvre dans tout discours.

Une fois le risque de la redondance écarté qui confinerait au piétinement du texte, au ressassement improductif et pourrait s'avérer symptôme d'une pulsion de répétition malade, la problématique de l'anaphore rhétorique peut être posée ; elle visera aussi à réajuster les critères définitionnels. Ceux-ci seront d'abord problématisés, pour analyser la figure comme facteur qui intervient dans la structuration textuelle mais aussi dans la construction d'un espace intersubjectif. Dans ce contexte générique particulier du discours politique de campagne, situé entre écrit et oral, l'anaphore rhétorique pourrait-elle enfin être interprétée comme forme-sens ?

## 1 Facteur de structuration textuelle et marqueur prosodique

L'anaphore rhétorique a fait l'objet de définitions stables depuis l'Antiquité ; elle est présentée comme un cas particulier de répétition, déterminé par sa position dans l'énoncé. Elle est la « répétition d'un mot ou d'un groupe de mots au début de plusieurs énoncés ou syntagmes consécutifs »<sup>3</sup>. La place en tête d'un segment de discours est considérée comme une des positions les plus saillantes et sert de critère distributionnel distinctif pour classer différents types de répétitions.

Étudiée comme figure depuis les origines et estampillée, dès son nom, comme rhétorique pour la distinguer de phénomènes syntaxiques de reprise d'un syntagme nominal par un pronom par exemple, elle échappe forcément aux critiques susceptibles de stigmatiser la répétition comme le résultat d'une négligence ; au contraire, découlant d'un choix conscient du locuteur, elle acquiert le statut d'une figure dont les enjeux méritent d'être précisés.

Elle est classée comme figure de construction de type microstructural et variété la plus élémentaire de répétition. Elle peut cependant servir de base à des figures macrostructurales d'amplification, au niveau de la structuration textuelle<sup>4</sup>. Dans certains dictionnaires de rhétorique, elle profite d'une extension de sens si on emploie le terme d'*anaphore* « lorsque, dans un segment de discours, un mot ou un groupe de mots est repris au moins une fois, tel quel, à quelque place du texte que ce soit »<sup>5</sup> et qu'on réserve le terme plus spécifique d'*épanaphore* pour désigner « la reprise exacte, en la même place syntagmatique absolument initiale, des mêmes éléments »<sup>6</sup>. Pour cette étude, on considérera que la répétition doit ouvrir une unité textuelle, un segment de phrase ou une phrase entière, pour être envisagée comme anaphore.

### 1.1 La portée de l'anaphore rhétorique

L'anaphore rhétorique qui se définit par la reprise de mêmes segments au long d'un discours est au cœur d'un paradoxe : comment, en se répétant, le discours peut-il progresser ? De quelle manière l'anaphore peut-elle être proposée comme « facteur de structuration textuelle » ou comme « facteur de textualité »<sup>7</sup> si la textualité équivaut à « un équilibre délicat entre une continuité-répétition d'une part, et une progression de l'information, d'autre part »<sup>8</sup> ?

Le premier paramètre à évaluer concerne la distance entre une occurrence et celle qui lui fait écho, ce qui est appelé ici *la portée* de l'anaphore rhétorique ; l'anaphore rhétorique est un procédé intraphrastique lorsque la répétition ouvre des segments de phrase ou transphrastique quand ce sont des phrases qui sont en jeu. La répétition d'au moins deux structures identiques au début de deux phrases successives mais non forcément contiguës intervient dans la structuration textuelle, en délimitant des séquences textuelles reliées par ce segment commun et répété. La définition de l'anaphore rhétorique serait ainsi élargie : des reprises de mêmes structures rythment le texte, même à quelques lignes de distance. Le choix du corpus qui regroupe la forme brève de discours oraux résout la question de la capacité mémorielle de l'auditeur : les textes sont suffisamment courts pour que l'oreille de l'auditeur puisse percevoir le retour des mêmes structures. Une corrélation s'établit entre plusieurs séquences qui se combinent pour créer une unité de sens, et l'auditeur entend cette corrélation. Le martèlement prend l'allure d'une litanie quand les occurrences se succèdent, identiques :

*On a capitulé devant* l'idéologie de mai 68.  
*On a capitulé devant* la logique de l'assistance.  
*On a capitulé devant* l'immigration non maîtrisée.  
*On a capitulé devant* le communautarisme.  
*On a capitulé devant* une conception formelle et dogmatique de l'égalité. (Meeting de Charleville Mézières, 18 décembre 2006).

Ces répétitions en ouverture de phrases successives ne sont pas indispensables *a priori* pour la compréhension du message. Le segment *on a capitulé devant* pourrait être suivi d'une simple énumération de syntagmes nominaux régis par la préposition, sans reprise du prédicat verbal. La reprise à l'identique modifie le schéma syntaxique et mélodique de l'énoncé : au lieu du continuum réalisable par

l'énumération, s'instaure un phénomène de relance syntaxique renouvelé, en faveur d'un signifié global, « qui tend à fondre les itérations sonores dans un même accent sémantique »<sup>9</sup>

En revanche, les énoncés repris à quelques phrases de distance charpentent le discours en en assurant les articulations : ainsi en est-il du discours à Angers (1<sup>er</sup> décembre 2006) et de la formule programmatique *je vous propose* dont l'extrait suivant donne un aperçu non exhaustif ; en tout cas ici les trois occurrences ouvrent des chapitres ou des strophes qui elles-mêmes se déroulent au long d'énumérations anaphoriques, visant à développer le complément introduit par la formule performative *je vous propose* :

*Je vous propose* une vision ambitieuse de l'école.

Une école dont le primaire se fixe pour objectif de donner à tous les enfants les bases fondamentales sans lesquelles il n'est pas possible de vivre une vie adulte.

Une école dont le collège se fixe pour objectif de donner aux élèves le goût des grands auteurs, le sens de la rigueur scientifique, les repères indispensables à la compréhension de notre culture et de notre histoire.

Une école dont le lycée se donne pour objectif de porter plus d'élèves vers l'enseignement supérieur, plus d'étudiants vers le diplôme, plus de diplômés vers l'emploi.

[...]

*Je vous propose* une école qui développe l'esprit critique et l'esprit de vérité.

Une école qui considère que le plus grand service qu'on rend à un enfant est de lui apprendre à penser.

Une école qui est en phase avec son temps, mais qui n'a pas peur de dire qu'on en apprend plus sur l'homme en lisant Rabelais qu'en lisant des magazines.

Une école qui ne donne pas les examens à tout le monde, mais qui donne à chacun la possibilité de les réussir.

Une école plus exigeante avec ceux qui sont plus défavorisés, car l'école est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Une école qui sait en vérité, que c'est en assumant ses missions fondamentales, qu'elle remplira beaucoup de ses missions complémentaires.

[...]

*Je vous propose* une école où les familles ont des droits, mais aussi des devoirs.

Une école où les maîtres sont respectés, mais aussi évalués.

Une école où la promotion des maîtres se fait au mérite, pas en fonction d'une inscription syndicale.

Une école où les élèves sont aimés, mais aussi instruits.

Une école qui, avec André Gide, considère que « l'éducation est une émancipation ».

Une école qui, avec Victor Hugo, sait que « chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne ».

Le rôle de l'anaphore rhétorique est alors d'intervenir dans l'agencement des énoncés comme le feraient de simples connecteurs argumentatifs ou temporels, du type « d'abord, ensuite, enfin ». Ces anaphores assurent la maîtrise du discours par le locuteur et guident l'auditeur, qui n'a pas le loisir de revenir en arrière, de relire le texte, de vérifier ses enchaînements, comme pourrait le faire un lecteur. Le sens se construit ici progressivement et parallèlement à la profération du texte. Les anaphores jouent un rôle transphrastique, matérialisant la relation avec le contexte précédent et servant de « balisage textuel »<sup>10</sup> dans l'organisation générale du discours.

## 1.2 L'empan de l'anaphore rhétorique

Si l'anaphore rhétorique est une figure largement représentée dans le corpus de Sarkozy, elle connaît des variantes qui illustrent sa ductilité constitutive. Elle peut concerner indifféremment un mot (*parce que*, Villebon, 20 mars 2007), un syntagme nominal (*la République réelle*), une proposition (*je vous propose*), voire des propositions incomplètes, (*celui qui ne veut pas respecter*, Caen, 9 mars 2007, le complément régi par *respecter* variant ensuite) (*c'était une école*, Lyon, 5 avril 2007), des phrases tout entières (*ça ne peut plus durer*, Toulon, 7 février 2007) ; (*vous en avez assez*, Lille, 28 mars 2007).

L'anaphore est élastique, peut se raccourcir ou s'étendre au gré des développements ; dans l'extrait suivant les reprises se modulent selon l'éventail des pronoms relatifs en « dans cette ville qui/que/où/dont »

*Dans cette ville que* la Convention voulait anéantir, dans cette ville sanctifiée par le sang de tant de martyrs, depuis les premiers chrétiens jusqu'à Jean Moulin, l'un des vôtres, assassiné par la Gestapo, sans avoir livré un seul de ses secrets, lui qui les possédait tous.

*Dans cette ville, où* il y eu tant de victimes des massacres révolutionnaires.

*Dans cette ville, où* l'on n'a pas oublié les Canuts dont les révoltes désespérées furent noyées dans le sang.

*Dans cette ville, Lyon,* qui a 22 siècles d'histoire, ou jadis les 60 tribus gauloises se réunissaient chaque année.

*Cette ville qui* est devenue française il y a 7 siècles, est une capitale spirituelle, commerciale et industrielle. Elle a été la capitale de tant de luttes sociales et, en même temps, la capitale de la Résistance,

*Dans cette ville,* on connaît le prix de la sueur, la valeur de l'effort et du sacrifice.

*Dans cette ville,* on a inventé le métier à tisser, le cinéma et la banque moderne.

Votre ville est tout un symbole. [...]

*Dans cette ville qui* a toujours brassé les hommes, les idées et les cultures, autant que les capitaux et les marchandises.

*Dans cette ville dont* le grand Michelet disait qu'elle unissait les peuples comme les fleuves.

*Dans cette ville,* je suis venu dire dans cette région que notre avenir, celui de la France et des Français ne dépend que d'une seule chose : notre travail, notre imagination et notre volonté. [...]

*Dans cette ville* et dans cette région, je suis venu dire qu'il n'y a aucune fatalité ni au chômage, ni à l'insécurité, ni à l'immigration non maîtrisée, ni au déclin de la France. (Lyon, 5 avril 2007).

Cette modulation n'altère pas la reconnaissance de la répétition. Un élément fixe garantit la reconnaissance du segment répété tandis que les variations à sa droite ouvrent un éventail paradigmatique qui tient l'oreille en suspens. Cette configuration binaire est récurrente dans le corpus et se réalise au niveau lexical ou morphosyntaxique. La ductilité de l'anaphore est aisément démontrée par la recherche automatique. Un essai a été tenté sur ce corpus par le biais du logiciel *TXM*<sup>11</sup> qui permet de rechercher des segments répétés constitués de x items, en tête d'énoncés. Cela permet, d'une part, de faire jouer la longueur de la série recherchée et, d'autre part, de repérer les segments répétés les plus fréquents. C'est par exemple la suite *je veux être* qui arrive en tête des segments répétés à l'initiale d'énoncés avec 146 occurrences dans le corpus des discours ; cette locution conserve sa place en première position des suites répétées de 4 items (*je veux être le* – 132 occurrences), de 5 items (*je veux être le Président* – 112 occ.), de 6 items (*je veux être le Président d'une* – 58 occ.), de 7 items (*je veux être le Président d'une France* – 52 occ.), de 8 items (*je veux être le Président d'une France qui* – 38 occ.) avant de se faire détrôner pour les suites de 9 items par la formule (*pourquoi tant de haine ? parce que je dis que* – 16 occ.).

La théorie du motif peut ici être proposée comme modèle d'exploration. Le motif se définit comme « élément structurant de la texture discursive »<sup>12</sup> et, de manière plus abstraite, comme « un sous-ensemble ordonné de (E) formé par l'association récurrente de n éléments de l'ensemble (E) muni de sa structure linéaire »<sup>13</sup>. Cette définition a l'avantage de permettre d'inclure dans les reprises anaphoriques, non seulement les reprises lexicales, termes à termes, mais aussi les schémas syntaxiques identiques. Un exemple significatif par sa récurrence dans le corpus étudié est le patron de la définition, qui suit le modèle syntaxique de la phrase emphatique par dislocation gauche, du type *SN p*, qui fonctionne comme noyau minimal. Le discours au congrès de l'UMP (14 janvier 2007) en fournit plusieurs exemples successifs. Des phrases se suivent s'ouvrant sur le groupe *Le but de la République c'est*, suivi d'un infinitif, d'une complétive, d'un syntagme nominal, au gré d'un jeu de commutation sur l'axe paradigmatique, qui table sur les équivalences fonctionnelles. Le syntagme est encore modulé quelques lignes plus loin en *La République réelle c'est*, présentatif lui-même repris sous sa variante négative, *ce n'est pas*.

*Le but de la République c'est* d'arracher du cœur de chacun le sentiment de l'injustice.

*Le but de la République c'est* de permettre à celui qui n'a rien d'être quand même un homme libre, à celui qui travaille de posséder quelque chose, à celui qui commence tout en bas de l'échelle sociale de la gravir aussi haut que ses capacités le lui permettent.

*Le but de la République c'est* que les chances de réussite soient égales pour tous. C'est que l'enfant soit éduqué, le malade soigné, le vieillard arraché à la solitude, le travailleur respecté, la misère vaincue.

*Le but de la République c'est* la reconnaissance du travail comme source de la propriété et la propriété comme représentation du travail. [...]

*La République réelle*, c'est la République qui ne se contente pas d'inscrire la liberté, l'égalité et la fraternité sur ses monuments, mais qui les inscrit dans la réalité de la vie quotidienne.

*La République réelle* ce n'est pas la République où tout le monde reçoit la même chose. C'est la République où chacun reçoit selon son mérite ou son handicap.

*La République réelle c'est* celle qui fait plus pour celui qui veut s'en sortir et qui fait moins pour celui qui ne veut rien faire et dont la société ne peut accepter qu'il vive à son crochet.

*La République réelle ce n'est pas* la République où il n'y a que des droits et aucun devoir. [...]

Ce discours repose en définitive sur un schéma binaire où s'opposent en fait deux prédicats : *réelle – virtuelle*. L'antonymie est appuyée par l'écho phonique des finales et joue sur la logique vériconditionnelle du vrai et du faux, ce dernier étant assimilé de manière euphémistique au virtuel. Le schéma définitionnel est repris en écho pour *La République virtuelle* :

*La République virtuelle* c'est celle qui fait de l'élève l'égal du maître. La République réelle à laquelle je crois c'est celle qui veut une école de l'autorité et du respect où l'élève se lève quand le professeur entre, où les filles ne portent pas le voile, où les garçons ne gardent pas leur casquette en classe.

*La République virtuelle* c'est celle qui veut donner un diplôme à tout le monde en abaissant le niveau des examens. *La République réelle* c'est celle qui veut donner une formation à chacun, celle qui n'a peur ni de l'orientation, ni de la sélection, ni de l'élitisme républicain qui est la condition de la promotion sociale. C'est l'école de l'excellence pas l'école du nivellement et de l'égalitarisme.

*La République réelle*, c'est celle où le sport n'est pas un ghetto réservé aux jeunes ou aux minorités visibles mais devient une école de la vie parce que les valeurs du sport transcendent tous les âges, toutes les différences, toutes les incompréhensions. Parce que le sport c'est une éthique universelle.

*La République virtuelle* c'est celle qui pratique l'assistantat généralisé mais qui laisse des gens mourir sur le trottoir. C'est celle qui proclame le droit au logement et qui ne construit pas de logements. [...]

*La République réelle* c'est celle qui rend effectifs les droits qu'elle proclame.

Ces exemples rejoignent les cas de définition oratoire définie par C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca<sup>14</sup>, qui en montrent le caractère rhétorique et fallacieux : la pseudo-définition est en fait partielle et partiale, mettant en évidence seulement certains aspects de la réalité, choisis en fonction de l'effet à produire chez l'auditeur.

Ces dispositifs anaphoriques peuvent être appréhendés au niveau de la macro-syntaxe qui remet en question la définition structurale et graphique de la phrase et redéfinit les unités discursives selon des critères syntaxiques mais aussi prosodiques. En l'occurrence, les traits prosodiques, d'ordre suprasegmental, doivent être inférés ici de la structuration syntaxique puisque nous ne disposons pas des enregistrements. A l'interface du discours et de la prosodie, ces périodes-listes se fondent sur un assemblage de clauses parallèles : on peut supposer que chacune reçoit un intonème progrédient avant que la dernière qui clôt la liste reçoive un intonème conclusif<sup>15</sup>.

### 1.3 Cohésion et cohérence

L'activité discursive doit produire un objet empirique cohésif et cohérent<sup>16</sup>. L'anaphore rhétorique assure un rôle sémantico-pragmatique de connecteur discursif en établissant un lien entre les segments du discours. Elle joue un rôle architectural<sup>17</sup> et cohésif apparemment très fort, puisqu'elle assure la fonction de ligateur, intra et interphrastique. Le paradoxe de la reprise et de l'avancée du discours qui veut et doit échapper au ressassement impose d'inférer, sous la séquentialité, une progression. Celle-ci induit une vectorisation de la liste qui suppose une attention toute particulière au dernier élément de cette liste. Qu'est-ce qui justifie sa place en dernière position comme clôture d'une énumération ? La question corollaire est celle des relations établies entre les éléments successifs : s'établit-il entre eux des rapports d'égalité ou de hiérarchie ? Les suites anaphoriques sont si nombreuses dans les discours de N. Sarkozy qu'il est très difficile de les examiner toutes dans cette perspective. Quelquefois, des connecteurs sans ambiguïté signalent la fin de la liste, comme « enfin » : « enfin je veux vous dire ma joie des échéances qui se rapprochent » (Angers, 1<sup>er</sup> décembre 2006) ; le dernier item peut aussi fonctionner comme aboutissement discursif d'une longue énumération qui ne lui a servi que d'une espèce d'avant-propos introductif : c'est le cas lorsque la suite se clôt sur la déclaration *ce soir je suis venu vous dire que je suis candidat* ou sur une formule du type *et vous avez raison* qui est reprise en écho à l'anaphore inaugurale *vous en avez assez*, en position d'épiphore cette fois.

En réalité, plus qu'une progression, c'est un empilement qui est réalisé reposant sur la parataxe asyndétique<sup>18</sup> au niveau des liaisons interphrastiques. L'anaphore en parataxe instaure une lecture tabulaire du texte qui se structure sur une succession de formules identiques, non hiérarchiquement ordonnées et autonomes, au sens où, contrairement à ce qui se passe pour l'anaphore grammaticale, l'interprétation référentielle de l'élément de reprise ne dépend pas de l'élément-source. Les éléments sont mis en liste ; sans lien de causalité qui les relie et justifie leur juxtaposition, la liste est en théorie ouverte et infinie. Les occurrences se succèdent apparemment identiques formellement mais l'inscription dans la chaîne linéaire du texte induit une différence ou variation d'une occurrence à l'autre. La seconde occurrence prend appui sur la précédente même si son sens ne dépend pas de la première occurrence comme dans le cas de l'anaphore grammaticale, et ceci théoriquement à l'infini, instaurant une structure cumulative et récursive qui enferme chacune dans un ensemble englobant et apparemment homogène. La figure de l'épanode partage avec l'anaphore rhétorique un schéma prosodique similaire en ce sens que ces deux figures assurent une relance du discours : un prédicat inséré dans une configuration syntaxique en apparence close est réactivé comme pivot discursif d'un développement qui suit et qui peut, par ailleurs, retrouver le dynamisme de l'anaphore. L'épanode fonctionne comme un principe productif du discours, un principe pour ainsi dire de génération spontanée. Les exemples pourraient être multipliés. En voici une illustration organisée autour du mot *vérité*. Une chaîne discursive se réalise qui donne un semblant de cohésion fondée sur la seule reprise du dernier terme mais qui ne suffit pas à soutenir une véritable argumentation. La conjonction *parce que* exhibe une causalité qui fait en réalité défaut à l'enchaînement.

Je veux dire *la vérité* à la jeunesse.

Parce que *cette vérité* nous la devons tous à nos enfants.

Parce que *cette vérité*, je sais qu'elle est capable de l'entendre.

La vérité c'est qu'à maintenir indéfiniment la jeunesse dans un état de dépendance et d'assistance, on lui fait perdre peu à peu l'estime d'elle-même.

La vérité c'est que rien n'est gratuit et que tout se mérite.

La vérité c'est que c'est le travail qui crée le travail.

La vérité c'est que la jeunesse n'excuse pas tout.

Un voyou est un voyou, qu'il soit jeune ou vieux.

La vérité c'est que si la société a des devoirs envers la jeunesse, la jeunesse a aussi des devoirs envers la société, que si la famille a des devoirs vis-à-vis de ses enfants, les enfants ont aussi des devoirs vis-à-vis de la famille.

La vérité c'est qu'on ne rend pas service à la jeunesse en l'infantilisant. Encore moins en infantilisant toute la société.

La vérité c'est qu'en l'enfermant en elle-même, en l'incitant à devenir sa propre fin, en cherchant à la mettre à l'abri de tout, on ne protège pas la jeunesse, on l'abîme.

La jeunesse n'a pas besoin qu'on l'aide à rester jeune. Elle a besoin qu'on l'aide à devenir adulte. (Nice, 30 mars 2007)

Dans cet autre exemple, le procédé intervient à trois reprises, accompagnant trois inflexions du discours, pivotant autour des syntagmes *vosre liberté*, *la pensée unique*, l'ordinal *VIe* mis pour *VIe République*.

Je veux vous rendre *vosre liberté*.

Vosre liberté de choix.

Vosre liberté de parole.

Vosre liberté de penser.

Je veux en finir avec le politiquement correct et avec *la pensée unique*.

Je veux en finir avec *la pensée unique* qui est le point de rencontre de tous les renoncements, de tous les sectarismes, de toutes les arrogances.

[...]

Je veux en finir avec la pensée unique qui dit que la politique ne peut rien faire pour changer quoi que ce soit et qu'elle ne peut rien dire sur rien. Parce qu'à force de ne rien faire, à force de ne rien dire, à force de ne rien penser, on finit par laisser le champ libre à tous les extrémismes.

On ne fera pas cette rupture en abandonnant la Ve République pour revenir à la IVe sous couvert de faire la *VIe*.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Leur *VIe* République c'est le retour au régime de l'impuissance, c'est le retour au régime des partis, c'est le retour à l'instabilité. (Lille, 28 mars 2007)

Le discours se déroule et s'enroule comme une spirale. L'anaphore s'appuie sur un élément déclencheur mais son déroulement est aléatoire, théoriquement infini suivant un mouvement de vis sans fin. Dans une approche interactionnelle de l'énoncé, l'anaphore rhétorique contribue à créer une scène verbale, où se jouent les relations intersubjectives.

## 2 Construction d'un espace intersubjectif

### 2.1. Valeur emphatique

Les manuels de rhétorique accordent à l'anaphore rhétorique comme à toutes les formes de répétition valeur d'amplification et de mise en relief. Elle sert à activer une « référence ostensive »<sup>19</sup> et à maintenir l'esprit de l'auditeur attentif, en éveil. Les pivots notionnels qui se succèdent dans le discours comme autant de points centrifuges du discours fonctionnent tels des « pics énergétiques »<sup>20</sup>. L'extrait suivant s'organise par exemple autour de trois pôles successifs, *la France*, *la gauche*, *nous*, toujours placés en position frontale et construisant une dichotomie entre deux adversaires autour d'un objet partagé.

*La France* veut des idées fortes, elle n'attend pas des concepts creux. *La France* veut un dialogue sincère, elle n'attend pas de recevoir l'écho déformé de son propre discours. *La France* veut qu'on lui propose un avenir différent, elle n'attend pas qu'on lui réserve les recettes du passé. *La France* veut qu'on la tire vers le haut, elle n'attend pas qu'on la berce de formules toutes faites avec lesquelles tout le monde est d'accord.

*La France* a conscience des défis que notre pays doit relever. Elle veut qu'on lui dessine des perspectives, qu'on lui propose des choix, qu'on lui apporte des solutions. Ce soir, je suis venu vous dire ma sérénité et ma détermination.

*La gauche* n'a qu'un seul objectif : celui de battre la droite. *Nous* avons une ambition : faire de la France un pays où tout peut devenir possible.

*La gauche* n'a qu'un but : prendre sa revanche. *Nous* n'avons qu'un idéal : que l'avenir redevienne une espérance.

*La gauche* n'a qu'une intention : figer le pays. (*Discours à Angers*, 1<sup>er</sup> décembre 2006)



L'hypothèse<sup>21</sup> selon laquelle la prosodie joue un rôle dans la construction de l'espace intersubjectif permet d'analyser l'anaphore rhétorique comme élément saillant, qui illustre un processus de topicalisation dans le sens d'un pointage d'une unité sur la scène verbale. La reprise à l'identique du même élément en tête d'énoncé laisse supposer une montée mélodique sur cet élément, réitérée à chaque occurrence. La prosodie contribue alors à la construction du sens en contexte, avec une valeur plus expressive et incitative qu'informative. Les « saillances perceptives »<sup>22</sup> en position frontale autorisent le découpage en unités prosodiques et intonatives, qui pourront être dites mineures pour chaque reprise avant que l'unité qui regroupe les occurrences répétitives ne se reconstruise comme unité majeure, à la fois sur le plan mélodique et sur le plan pragmatique-sémantique. Une valeur illocutoire peut être attribuée aux contours mélodiques qui participe à la construction du discours en co-énonciation<sup>23</sup>.

## 2.2. Anaphore rhétorique et co-énonciation

Je reprendrai ici les distinctions établies par A. Rabatel<sup>24</sup> entre auto- et hétérodialogisme et en particulier le concept de co-énonciation ou de concordance concordante.

Dans ces discours, l'énonciateur-orateur domine le jeu énonciatif, non seulement parce qu'il est la seule voix qu'on entend - c'est là une contrainte du genre envisagé - mais aussi par une stratégie énonciative qui évolue depuis l'émergence d'une voix auctoriale et autoritaire jusqu'à l'effacement énonciatif au bénéfice d'une énonciation universalisante.

Le relevé automatisé des chaînes de deux items les plus récurrentes fait apparaître, parmi les plus fortes fréquences, des schémas d'énoncés performatifs anaphoriques qui associent le pronom *je* et un verbe *veux* (744 occ.), *souhaite* (144 occ.), *crois* (94 occ.), *propose* (87 occ.), *suis* (82 occ.), *revendique* (48 occ.), *sais* (44 occ.), *rêve* (42 occ.), *pense* (33 occ.), *refuse* (15 occ.), *continuerai* (12 occ.), autant d'énoncés où s'affirme la personne locutrice. La formule est doublement performative lorsqu'on entend *je veux lui promettre*. Ces formules voisinent cependant avec des énoncés dans lesquels se désinscrit l'énonciateur au profit d'un énonciateur universalisant.

Ce sont toutes les formules où se manifestent les tours impersonnels qui emploient le pronom *on*, de valeur indéfinie et universalisante, les infinitifs détachés de toute contingence, les expressions avec *il* impersonnel ou encore le pronom neutre dans le tour présentatif *c'est* :

Aimer, c'est la seule chose qui compte vraiment. [...]  
Aimer ! C'est prendre le risque de souffrir.  
Aimer ! C'est s'engager, se donner sans retenue, avec une générosité infinie, c'est abolir toutes les barrières, toutes les distances, accepter de devenir sensible, vulnérable. (Meeting au Zénith, 18 mars 2007).  
Il arrive que les rêves se brisent. Ce n'est pas une raison pour ne plus rêver.  
Il arrive que les espérances soient déçues. Ce n'est pas une raison pour ne plus espérer.  
Il arrive que la vie soit dure, qu'elle soit lourde, qu'elle soit douloureuse. Ce n'est pas une raison pour refuser de vivre. (*Idem*).

La voix énonciatrice se dissout dans une instance homogène et non identifiée ou plutôt identifiable à la *doxa*. Les énoncés acquièrent ainsi le statut de vérités indéniables parce que devenues évidentes, galvaudées par l'usage. L'imaginaire collectif est convoqué dans ces exemples.

Il arrive encore que l'anaphore rhétorique porte sur des structures phrastiques plus longues. A côté des collocations comme le groupe *république virtuelle*, ces structures imposent une saisie globale phrastique, l'association des items formant une seule unité. Parmi les segments de cinq items les plus représentatifs identifiés par le logiciel *TXM*, cinq peuvent fonctionner comme unités discursives : *pourquoi tant de haine ?* (44 occ.), *vous en avez assez* qui se décline en *vous en avez assez que* (40 occ.) et *vous en avez assez de* (15 occ.), *ça ne peut plus durer* (13 occ.), *il faut en finir (avec)* (9 occ.). Ces structures sont assimilables à ce que O. Galatanu appelle, en référence à l'holophrasie de G. Guillaume, des holophrases<sup>25</sup>. Celles-ci peuvent s'appréhender à différents niveaux, syntaxique, prosodique et sémantique. Ces quatre formules fonctionnent syntaxiquement comme le premier membre d'une configuration binaire. La première *pourquoi tant de haine ?* suit le modèle question / réponse doublé par

le lien logique de la causalité ; les trois autres adoptent le patron de la phrase à constituant emphatique, insérant un pronom d'annonce de l'antécédent qui occupe le second membre. Suivant les analyses de Béguelin (2002), on pourrait parler ici de période binaire ou bi-clausale, telle que définie en macrosyntaxe. Les segments linguistiques identifiés par la recherche automatique en raison de leur fréquence forment des unités qui fonctionnent comme des clauses, des unités pertinentes. Dans l'extrait suivant, une pleine autonomie est accordée à l'une d'elles puisque le second membre de la période est omis dans la phrase inaugurale, ce qui démontre la fragilité du rôle de représentant du pronom *en* et, partant, l'autonomie syntaxique et référentielle de la formule. L'holophrase sert ensuite de lien interphrastique : le programme discursif est relancé d'une occurrence à l'autre.

*Vous en avez assez.*  
*Vous en avez assez* que des commissaires européens  
Que des dirigeants de Banque Centrale  
Que des cabinets ministériels  
Que des grands corps  
Que des experts  
Que des marchés  
Pensent à votre place, décident à votre place.  
*Vous en avez assez* que la démocratie abdique devant la soi-disant dictature des marchés.  
Vous en avez assez que l'État abdique devant les bureaucraties, les corporatismes et les lobbies.  
*Vous en avez assez* que l'Europe ne soit pas démocratique.  
*Vous en avez assez* que des gens qui ne sont pas élus, qui ne sont responsables devant personne, qui n'ont de comptes à rendre à personne décident de votre vie, de votre avenir, de celui de vos enfants.  
*Vous en avez assez* de tous ces gens qui décident à votre place et qui ne supportent jamais pour eux-mêmes les conséquences de ce qu'ils décident.  
*Vous en avez assez* de tous ces gens qui veulent toujours vous imposer des sacrifices qu'ils ne sont pas capables de s'imposer à eux-mêmes.  
*Vous en avez assez* que l'on vous répète sans arrêt qu'il n'y a qu'une seule politique possible et que vous n'avez pas le choix.  
*Vous en avez assez* qu'on vous dise :  
« Plus de croissance, *ce n'est pas possible !* » [...] *« Le plein emploi, ce n'est pas possible ! »*  
*Vous en avez assez* que rien ne soit possible et vous avez raison !  
Vous êtes là parce que vous en avez assez que l'on décide à votre place ce que vous avez ou non le droit de dire.  
*Vous en avez assez* de la repentance.  
*Vous en avez assez* que l'on exige de vous que vous expiiez les fautes supposées de vos aïeux.  
*Vous en avez assez* que l'on cherche à vous imposer d'avoir honte de la France, de son histoire, de ses valeurs.  
*Vous en avez assez* qu'il ne soit pas possible de dire que ceux qui ne veulent pas respecter nos valeurs, qui veulent pratiquer la polygamie et l'excision, qui ne veulent pas reconnaître l'égalité de l'homme et de la femme, qui n'acceptent pas la laïcité, que ceux-là ne sont pas les bienvenus dans notre pays.  
*Vous en avez assez* qu'il ne soit pas possible de dire que ceux qui n'aiment pas la France et qui n'aiment pas les valeurs de la République ne sont pas obligés d'y rester.  
*Vous en avez assez* que l'identité nationale soit considérée comme un gros mot.  
[...]  
*Vous en avez assez* de la langue de bois et vous avez raison.  
Vous êtes là parce que *vous en avez assez* que l'on cherche à vous imposer ce qu'il faut penser. (Lille, 28 mars 2007)

Ce discours enchâsse, de surcroît, au discours rapporté un autre énoncé, *ce n'est pas possible*, en dislocation droite, et en position d'épiphore cette fois, à la manière d'un repoussoir ; la symétrie avec l'anaphore permet d'interpréter l'énoncé comme une autre holophrase qui, cette fois, met à distance et

stigmatise la voix de l'autre. La force du texte provient cette fois d'un effet de double négation – négation d'ordre sémantique dans l'holophrase *vous en avez assez*, syntaxique et sémantique dans l'énoncé *ce n'est pas possible* – qui ouvre, en filigrane et en creux, tous les champs du possible et fait miroiter tous les espoirs portés par les énoncés positifs correspondants.

La formule *ça ne peut plus durer* dans le discours suivant a la particularité de contenir le pronom *ça*, marqueur d'oralité puisqu'il s'agit d'une expression prototypique de l'oral. Sa non-commutabilité avec la forme non contractée et donnée comme équivalente, *cela*, le spécialise à l'emploi dans le discours oralisé.

Ici, à Toulon, comme partout en France, j'entends ce cri qui s'élève des profondeurs du pays et dont l'écho semble se répéter indéfiniment : « *ça ne peut plus durer* ».

*Ça ne peut plus durer* les travailleurs pauvres qui se demandent quoi faire pour s'en sortir.

*Ça ne peut plus durer* le pouvoir d'achat trop faible, les enfants condamnés à vivre moins bien que leurs parents, la difficulté de se loger décentement.

*Ça ne peut plus durer* l'assisté qui gagne plus que le travailleur, l'école qui n'apprend pas à lire, à écrire, à compter correctement.

*Ça ne peut plus durer* la violence, des multi-récidivistes.

*Ça ne peut plus durer* le petit voyou et le patron voyou qui restent impunis.

*Ça ne peut plus durer* les parachutes en or pour celui qui échoue, les stock options réservées à quelques-uns.

*Ça ne peut plus durer* la discrimination, l'inégalité des chances, la panne de la promotion sociale.

*Ça ne peut plus durer* les femmes moins payées que les hommes, les mariages forcés, la loi des grands frères, la polygamie, l'excision.

*Ça ne peut plus durer* les délocalisations provoquées par la concurrence déloyale, le dumping social, écologique, fiscal.

*Ça ne peut plus durer* le travail découragé, le travailleur démoralisé.

*Ça ne peut plus durer* le travailleur qui paye pour tout le monde.

*Ça ne peut plus durer* les valeurs de la France bafouée, l'histoire de France répudiée, la nation dénigrée.

*Ça ne peut plus durer* la France qu'on regarde se défaire en proclamant que l'on n'y peut rien. (Toulon, 7 février 2007)

Pour comprendre le fonctionnement spécifique de la formule en *ça*<sup>26</sup>, comparons les deux énoncés symétriques : [SN, + *ce n'est pas possible*] et [*ça ne peut plus durer* + SN] sur le modèle par exemple de

- *Le service minimum dans le service public, ce n'est pas possible !*

- *Ça ne peut plus durer la discrimination, l'inégalité des chances, la panne de la promotion sociale*

Ces deux exemples illustrent l'un la construction en épiphore du segment « *ce n'est pas possible* », l'autre la construction en anaphore du segment « *ça ne peut plus durer* ». La variation du pronom illustre cependant un fonctionnement discursif et référentiel différent, qui n'est pas seulement imputable à des facteurs positionnels. *Ce* fonctionne comme élément de reprise d'un syntagme nominal équivalent à une proposition implicite qui bénéficie de la stabilité cognitive des énoncés rapportés effectifs. *Ce* est un pronom anaphorique dont le rôle est de régler la question de la cohésion discursive. Le choix de *ce* au lieu de *ça*, pronom également envisageable dans un énoncé de ce type, élude la possible fonction déictique qui paraît plus naturelle à *ça* et qui construirait un espace partagé entre les participants à la communication, ce qui est justement refusé par le locuteur. *Ça*, dans le second exemple, en revanche, est le seul pronom possible. *Ce* comme *cela* sont exclus. *Ça* permet comme *ce* un accès indirect à la référence du syntagme nominal qui suit mais il s'agit cette fois d'une association pragmatique, qui ne se stabilise qu'au moment de son énonciation, dans le contexte de l'interaction. On peut suivre les linguistes qui traitent de *ce* pronom comme d'un « contrôleur pragmatique »<sup>27</sup>, par contraste avec les pronoms personnels qui fonctionnent comme contrôleurs linguistiques. Le rôle de *ça* est d'établir une relation entre deux espaces de représentation, la scène de l'énonciation, la scène de réception, pendant le temps de la profération de l'énoncé. Ces deux espaces se réalisent par des éléments successifs à la fois autonomes référentiellement et liés syntaxiquement. Les liens syntaxiques sont matérialisés par le recouvrement du thème de l'énoncé « la discrimination, l'inégalité des chances, la panne de la promotion sociale » et de la fonction sujet du

rhème « ça ne peut plus durer » et par la relation cataphorique qui donne à *ça* une valeur d'annonce. Cependant, *ça* couple à ce rôle anaphorique une valeur de déictique qui permet de dissocier l'ancrage énonciatif – ce qu'on dit du thème – et le thème, qui appartient au domaine de l'expérience partagée. L'énumération des thèmes suit cet énoncé et construit métonymiquement une référence multiple que reprend, globalement, le pronom *ça*, analysé quelquefois comme relais topique, autrement dit un élément transportant une information déjà connue. Le pronom *ça* joue un rôle de mention : le référent n'est pas récupérable strictement dans le contexte immédiat mais désigne un référent proche sur le plan cognitif et affectif, et surtout partagé par la communauté réunie dans l'interaction verbale.

Ces énoncés en positions d'anaphore rhétorique occupent la position thématique de la phrase ; les éléments pronominaux qu'ils contiennent n'annoncent pas précisément les prédicats qui suivent. Autrement dit, on ne peut attribuer au *ça* de *ça ne peut plus durer* une valeur simplement cataphorique mais la référence de l'holophrase se construit au fil de l'énumération hétéroclite. L'holophrase renvoie à un stéréotype langagier au contenu très vague mais consensuel ou – plutôt, *pour cette raison*, consensuel car chacun y met un peu ce qu'il veut ; l'ensemble des prédicats qui suit crée une impression de fatras partagé par toute la communauté qui donne une signification globale et évidente à l'holophrase. Celle-ci acquiert une fonction discursive et pragmatique claire : créer la communion avec l'auditoire dans une posture de co-énonciation.

Ces holophrases inaugurales, tout comme les collocations, ont pour point commun d'être des préconstruits et de relever de l'interdiscours<sup>28</sup>. Il s'agit moins ici de persuader que de séduire en martelant des stéréotypes langagiers, qui n'ont pas à être démontrés. Sur le plan des interactions sociales, A. Krieg-Planque parle de *formules* comme d'énoncés figés, « qui signifie(nt) quelque chose pour tous »<sup>29</sup>, comme d'un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire »<sup>30</sup>

L'anaphore rhétorique veut instaurer ce lien de sympathie avec le public, au sens d'une communauté de sentiments, au détriment de l'invention du discours, pour reprendre les termes de la rhétorique. B. Lamy est particulièrement sévère à l'égard des répétitions :

Il est évident que ces figures ne méritent par elles-mêmes qu'une médiocre estime. L'artifice qu'on emploie pour les produire, est trop sensible, et pour parler franchement, trop grossier ; aussi notre langue, qui est naturelle, ne les aime pas, et nos excellents auteurs les évitent avec plus de soin que quelques écrivains ne les recherchent. [...] Les petits esprits aiment ces figures, parce que ce faible artifice est assez proportionné à leur force, et conforme à leur génie. (B. Lamy, *La Rhétorique ou l'Art de parler* [1715, 5<sup>e</sup> éd.], Paris, Champion, 1998, p. 298).

Alain Rabatel également parle d'« abondance pauvre »<sup>31</sup>. Il serait loisible de rappeler ici l'étymologie de *répéter*, du verbe *petere* : répéter, c'est chercher à atteindre dans un mouvement sans cesse renouvelé, qui ne peut atteindre son but. Mais de quel but s'agit-il en l'occurrence ? Quelles instructions donnent les anaphores rhétoriques pour construire le référent ?

### 3 Anaphore rhétorique et référenciation

#### 3.1 Anaphore rhétorique et performativité

L'enjeu des discours de campagne n'est nullement de décrire une réalité ou de convaincre l'auditoire par un enchaînement logique de propositions mais de persuader l'auditoire d'une « évidence subjective »<sup>32</sup>. Dès lors la construction discursive vise à représenter une certaine réalité pour un certain auditoire.

La répétition est définie comme figure de la présence dans le *Traité de l'argumentation*<sup>33</sup> ; la répétition, de manière générale, a pour effet de rendre présent à la conscience l'objet du discours. En fait, avec les anaphores rhétoriques des discours étudiés, sont convoqués non pas des notions mais des patterns socio-linguistiques qui ne peuvent que trouver un écho dans l'esprit des auditeurs puisque les anaphores ont une

dimension dialogique : on cite l'auditeur, le public envisagé comme une masse populaire dont l'esprit est mu par des schèmes stéréotypés, formalisés par des patrons syntaxiques minimaux (*pourquoi tant de haine, ça ne peut plus durer, vous en avez assez*, entre autres) et qui reprennent des schémas prototypiques de l'oral – l'emploi de *ça* par exemple ou encore, dans d'autres exemples le patron syntaxique [*il y a + nom ou équivalent*], relevé comme prédominant dans les discours oraux<sup>34</sup>.

*Il y a* ceux qui ne chercheront toujours que la victoire d'un parti sur tous les autres et *il y a* ceux qui ont toujours à l'esprit l'intérêt commun. [...]

*Il y a* ceux qui veulent un Président de la République qui sera le porte-parole d'une partie de la France contre l'autre. Nous sommes de ceux qui veulent un Président qui parlera au nom de tous les Français.

*Il y a* ceux qui veulent diviser pour régner. Nous sommes de ceux qui veulent rassembler.

*Il y a* ceux qui attisent encore la lutte des classes et il y a ceux qui disent que le sort de chacun dépend de celui de tous.

*Il y a* ceux qui cherchent toujours dans l'idéologie la réponse toute faite à toutes les questions et qui veulent encore résoudre les problèmes du XXI<sup>e</sup> siècle [...] (*Discours au meeting de Saint-Quentin*, 2007)

Les discours entrent en résonance, dans tous les sens du terme, avec le public, une chaîne sympathique reliant la voix de l'orateur et l'oreille du public ; le terme *sympathique* peut même être pris au sens musical du terme pour désigner le fait que les corps sonores entrent en vibration par suite de la stimulation par l'un d'entre eux. Les anaphores rhétoriques participent, de fait, à la structuration sonore et rythmique des discours. Les mots ou séquences martelés résonnent dans la tête des auditeurs, et entrent en concordance avec des formules figées qui préexistent dans leur esprit. Le pilonage revêt un fort pouvoir de persuasion : aucune idée nouvelle n'est proposée mais l'auditeur trouve dans ce qu'il entend une espèce de confirmation de formules stéréotypées qui ont acquis le caractère inébranlable des lieux communs simplistes. G. Molinié rappelle qu'à l'époque impériale, certains orateurs chantaient leur discours<sup>35</sup>. Les anaphores rhétoriques fonctionnent comme un avatar du refrain mélodique et participent à une manière d'envoûtement ou, dans un sens péjoratif, à une intoxication collective<sup>36</sup>.

Ces discours enfin construisent un monde de référence par répétition, en particulier définitionnelle. Ils prennent une dimension autotélique en revenant constamment sur eux-mêmes, une mention renvoyant à une autre précédente, et ceci théoriquement à l'infini. Le monde se construit par les discours, au fil des anaphores rhétoriques qui acquièrent une dimension performative, par leur *assertivité*, au sens d'une figure qui repose sur la « modalisation emphatique de l'assertion »<sup>37</sup>.

L'argumentation par martèlement<sup>38</sup>, le dire, mis au premier plan sur la scène énonciative par la figure ostentatoire de l'anaphore rhétorique, finit par éluder toute capacité de référenciation du discours, les discours trouvant leur finalité en eux-mêmes. Objet verbal, chaque discours, s'insère comme un fragment dans l'ensemble englobant constitué par tous les discours de campagne de N. Sarkozy.

### 3.2 L'anaphore rhétorique comme forme-sens

Le schéma de l'anaphore rhétorique parcourt l'ensemble des discours de N. Sarkozy. On retrouve quelquefois exactement les mêmes formules d'un discours à l'autre. Les répétitions discursives pourraient être envisagées aussi comme des échos structurants *entre* les discours. Ils sont finalement tous des fragments d'une unité plus grande ; leur concaténation sert la complémentarité et la cohérence des discours ou *du* discours de campagne de N. Sarkozy.

L'efficacité des discours repose sur cette forme-sens qu'est la répétition et, en particulier, l'anaphore rhétorique : d'une manière symbolique, l'anaphore rhétorique qui donne une dimension verticale au discours peut fonctionner comme une représentation du pouvoir. La prise en compte du contexte impose d'envisager les rôles sociaux. La relation verticale et hiérarchique du futur chef d'État à ses électeurs est mimée par la lecture et l'écoute tabulaires des discours.

### Conclusion

L'anaphore rhétorique est une matrice qui donne les clés d'une forme discursive particulière, historiquement et génériquement circonscrite : le discours de campagne de N. Sarkozy. La configuration de ce type de discours, situé entre écrit et oral, est influencée par les circonstances de réception projetées. Le façonnage<sup>39</sup> des énoncés suit le modèle oral ; l'anaphore rhétorique intervient comme caractéristique de ce genre hybride : elle est un marqueur de cohésion textuelle qui prend en compte les paramètres syntaxiques mais aussi prosodiques liés à la recherche de l'expressivité et, surtout, elle fonctionne comme un instrument de la régulation interactionnelle.

L'anaphore rhétorique établit une règle de composition de ces discours qui repose sur une stratégie d'empilement ou d'entassement, où elle s'associe à d'autres types de répétition, comme l'épiphore et l'épanode pour construire un discours-spirale. La succession des énoncés n'est motivée que par la reprise non raisonnée, pour ainsi dire mécanique, de séquences dans un mouvement cohésif de surface, tandis que l'auditeur est aspiré dans cette avalanche de répétitions en position frontale, sans prise de distance possible. Le mode massif des évidences partagées ne laisse guère de place à un mouvement réflexif.

L'amplification donnée à ces éléments répétés repose sur des critères rythmiques, phoniques mais aussi sur des critères sémantiques. La rhétorique de l'évidence prévaut quand ce sont les schèmes, les archétypes formalisés dans les collocations ou les holophrases qui sont reflétés tout au long du discours. C'est une vision partielle du monde qui se construit au fil de la profération de l'énoncé mais qui veut s'asséner comme monde authentique et objectif. Le référent se construit progressivement en co-énonciation puisque ces schèmes sont ceux qui modèlent l'imaginaire d'un public moyen et populaire et qui adoptent les patrons syntaxiques de l'oral pour se réaliser. Mieux encore, la répétition anaphorique, comme figure de l'assertivité, acquiert un potentiel performatif, crée un monde de référence en misant sur la coopération mémorielle du public – qu'il s'agisse de la mémoire contemporaine des discours qui suit le rythme des discours, qu'il s'agisse de la mémoire plus profonde des auditeurs qui permet de donner aux discours une dimension non contingente, en les rattachant à l'intemporalité des évidences et des stéréotypes.

## Bibliographie

- Abiker S. (2008). *L'écho paradoxal : étude stylistique de la répétition dans les récits brefs en vers, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*. Poitiers. <http://nuxeo.edel.univpoitiers.fr/nuxeo/site/esupversions/b96f5709-0267-4e8a-a7db-6321dceaed2>.
- Adam J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle*. Liège : Mardaga.
- Angenot M. (1982). *La Parole pamphlétaire*. Paris : Payot.
- Béguelin M.-J. (2002). « Clause, période ou autre ? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse ». M. Charolles éd. *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase*. *Verbum* XXIV, p. 85-107.
- Béguelin M.-J. (1998). « Le rapport écrit/oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices », *Cahiers de linguistique française*, n° 20, p. 229-253. <http://clf.unige.ch/num.php?numero=20>.
- Blanche-Benveniste Cl. [2000] (2010). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Bonhomme M. (2005). *Pragmatique des figures de discours*, Paris : Champion.
- Bonhomme M. (1998). *Les figures clés du discours*, Paris, Seuil.
- Cadiot P. (1988). « De quoi ça parle ? ». *Le français moderne*, n° 56, 3-4, p. 174-192.
- Calvet L.-J. & Véronis J. (2008). *Les Mots de Nicolas Sarkozy*. Paris : Seuil.
- Charaudeau P. et Maingueneau D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- De Cock L., Madeline F., Offenstadt N., Wahnich S. (2008). *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*. Marseille : Agone.
- Danon-Boileau & M.-A. Morel (1994). « L'oral ou comment simplifier le travail d'écoute de l'autre ». *Cahiers du français contemporain*, I, 264-291.

- Danon-Boileau & M.-A. Morel (1995). « L'oral : invariance et variations », *Intellectica*, 20, 55-73.
- Dubreil E. (2008) « Collocations : définitions et problématique », [En ligne], Volume XIII - n°1/2 (2008). Coordonné par Christophe Gérard. <http://www.revue-texto.net/index.php?id=126>.
- Fouquelin A. [1555] (1990). *La Rhétorique in F. Goyet, Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*. Paris : LGE.
- Galatanu O. (1997). « Pour une analyse confrontative des 'holophrases' dans les langues romanes », *LIDIL, Revue de linguistique et de didactique des langues*, 14, PUG, 155-166. <http://www.galanet.eu/publication/fichiers/galatanu.pdf>
- Kleiber G. (1998). « Dimensions du contexte : écrit vs oral » in *Analyse linguistique et approches de l'oral*, Leuven, Paris, Peeters, p. 123-137.
- Krieg-Planque A. (2009). *La notion de formule en analyse de discours*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Lacheret A. (2007). « Prosodie-discours : une interface à multiples facettes », *Nouveaux cahiers de linguistique française*, p. 7-40. <http://clf.unige.ch/num.php?numero=28>.
- Lacheret A., Ploux S., Victorri B. (1998). « Prosodie et thématization en français parlé ». *Cahiers de praxématique* 30 (1998) 89-111. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00138041>
- Lamy B. [1715, 5<sup>e</sup> éd.] (1998). *La Rhétorique ou l'Art de parler*. Paris Champion.
- Longrée D., Luong X., Mellet S. (2008). « Les motifs : un outil pour la caractérisation topologique des textes », *JADT 2008*, p. 733-744.
- Molinié G. (1992). *Dictionnaire de rhétorique*. Paris : LGF.
- Molinié G. (1988). *Eléments de stylistique française*. Paris : PUF.
- M.-A. Morel et Danon-Boileau (1998). *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Paris, Ophrys
- Perelman C. & Olbrechts-Tyteca L. (2008) 6<sup>e</sup> éd. *Traité de l'argumentation*, Bruxelles : Éditions de l'Université.
- Rabatel A. (2013)a. « Du style en politique dans les commentaires métadiscursifs médiatiques des deux premières années de présidence de N. Sarkozy ». Actes du colloque international *Style, langue, société*, E. Bordas et G. Molinié (éds). Paris : Éditions Honoré Champion.
- Rabatel A. (2013)b. « Le listeur/sur-énonciateur dans les listes de discours représentés dans les romans historiques », in *Liste et effet liste en littérature*. Paris : Garnier, 2013, p. 381-394.
- Rabatel A. (2012). « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur ». *Tranel*, 56, p. 23-42.
- Rastier F. (1989). *Sens et textualité*. Paris : Hachette.
- Riegel M., Pellat J.-Ch., Rioul R. [1994] (2013). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Simon C. (2001) « Le rôle de la prosodie dans le repérage des unités textuelles minimales ». *Cahiers de linguistique française*, 23 p. 99-125.

---

<sup>1</sup> Corpus emprunté par D. Mayaffre au site de l'UMP, <http://www.u-m-p.org/>. La publication des discours s'est faite sur le site de l'UMP et sur le site sarkozy.fr, créé pour la campagne. Les versions ont différé d'un site à l'autre. Voir à ce sujet L.-J. Calvet et J. Véronis (2008 : 26).

<sup>2</sup> G. Molinié (1992 : 6).

<sup>3</sup> Voir M. Bonhomme (2005 : 64).

<sup>4</sup> G. Molinié (1992 : 49, 292-293).

<sup>5</sup> G. Molinié, *Id.*

<sup>6</sup> G. Molinié (1992 : 136-137).

<sup>7</sup> J.-M. Adam (1990 : 172).

---

<sup>8</sup> J.-M. Adam (1990 : 45).

<sup>9</sup> G. Molinié (1986) : 99.

<sup>10</sup> M. Riegel & alii (1994).

<sup>11</sup> Mes remerciements vont à Bénédicte Pincemin pour son aide quant à la préparation du corpus et à l'importation dans *TXM*. <http://textometrie.ens-lyon.fr/spip.php?article60>. La recherche proposée ici ne repère que les anaphores en tête de phrase ; les phrases ont été repérées automatiquement, au moment de l'import, par une heuristique qui s'appuie sur les ponctuations fortes.

<sup>12</sup> D. Longree, X. Luong, S. Mellet (2008).

<sup>13</sup> *Ibidem*.

<sup>14</sup> C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (2008 : 233).

<sup>15</sup> M.-J. Béguelin (2002) : 7. Le terme de *clause* dans le modèle fribourgeois correspond à la plus petite unité de la macro-syntaxe, « îlot maximal de solidarités rectionnelles accomplissant, au plan fonctionnel, un acte énonciatif minimal, visant à modifier l'état des représentations partagées par les interlocuteurs. Quant à la période, signalée à l'oral par un intonème conclusif, elle réalise un programme énonciatif complet du locuteur. »

<sup>16</sup> F. Rastier (1989).

<sup>17</sup> M. Bonhomme (1998).

<sup>18</sup> La parataxe comprend juxtaposition et coordination ; elle se décline en un mode de coordination, explicité par la présence d'un mot coordonnant et un mode de coordination à ligateur zéro, la juxtaposition ou l'asyndète.

<sup>19</sup> M. Bonhomme (2005 : 112).

<sup>20</sup> S. Abiker, (2008 : 128).

<sup>21</sup> A. Lacheret (1998) et Danon-Boileau & M.-A. Morel (1994), (1995).

<sup>22</sup> A. Lacheret (2007) : 21.

<sup>23</sup> M.-A. Morel et Danon-Boileau (1998).

<sup>24</sup> A. Rabatel (2012).

<sup>25</sup> On pourrait penser aussi aux *formules* d'A. Krieg-Planque ; voir plus loin. Les holophrases sont les « résultats d'un processus de conventionnalisation d'effets conversationnels » (O. Galatanu (1997).

<sup>26</sup> P. Cadiot (1988).

<sup>27</sup> Tasmowski-De Ryck & Verluyten P. (1982). « Linguistic control of pronouns ». *Journal of Semantics*, 1,4, 323-346, cité par P. Cadiot (1988) : 191.

<sup>28</sup> Voir P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002 : 274, 464). Le préconstruit est envisagé comme « la trace, dans l'énoncé, d'un discours antérieur » qui met en jeu des processus d'intrication entre discours, celui du locuteur et des discours extérieurs et antérieurs, présents dans la mémoire des auditeurs.

<sup>29</sup> A. Krieg-Planque (2009 : 54).

<sup>30</sup> A. Krieg-Planque (2009 : 7).

<sup>31</sup> A. Rabatel (2013b).

<sup>32</sup> M. Angenot (1982 : 148).

<sup>33</sup> C. Perelman (2008 : 236).

<sup>34</sup> C. Blanche-Benveniste (2010 : 104 *sq.*).

<sup>35</sup> G. Molinié (1992 : Introduction).



---

<sup>36</sup> « La litanie produit un effet-vérité et effet-boucle du discours qui cherche à perdre les auditeurs dans un contenu relevant davantage du poncif subliminal que de la proposition politique » : De Cock L., Madeline F., Offenstadt N., Wahnich S. (2008 : 114).

<sup>37</sup> M. Angenot (1982 : 238).

<sup>38</sup> M. Angenot (1982 : 238). Formule employée ironiquement par J. Laurent, *Paul et Jean-Paul*.

<sup>39</sup> C. Blanche-Benveniste (2010 : 80).